

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 25 JUIN 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	31

N° 18-DCM-DGS-033

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT & LE 25 JUIN à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2018

OBJET DE LA DELIBERATION : SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES A DES ASSOCIATIONS.

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Paul MOUROT – Magali VINCENT – Denis CHAMBI – Bénédicte LEMOIGNE – Daniel VESSEREAU – Daniel DUVOUX – Agnès BIASUTTO - Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Nicole ROUX – Lionel RIQUELME – Patrick ROUAS – Frédéric FIORE – Jennifer DELI – Yves PARENT – Emmanuelle NIGRELLI – Olivier DURAND – François MEURIER

POUVOIRS : Jean-Michel PEYRATOUT à Josiane SICCARDI – Céline PRATI-AIGUIER à Valérie RIALLAND – Jean-Claude VEGA à Paul MOUROT – Viviane TIAR à Denis CHAMBI Nicole VACCA à Jennifer DELI

ABSENTS : Stéphane BELTRA – Dominique ROLLAND

SECRETAIRE DE SEANCE : Magali VINCENT

=====
Madame Valérie Rialland donne lecture de l'exposé suivant :

Faisant suite à un travail d'écoute et d'échange de grande qualité mené auprès des associations pradétanes, il nous est apparu qu'une intervention supplémentaire s'avérait nécessaire aux côtés d'un certain nombre en termes de soutien pour des dépenses liées à différentes actions.

Il s'agit pour la municipalité de concrétiser une nouvelle fois son soutien actif au tissu associatif pradétan qui contribue à plus d'un titre à la qualité de la vie locale dans ses différents secteurs d'intervention.

Ces mesures s'inscrivent en complément des subventions globales de fonctionnement initialement attribuées aux associations lors du Conseil Municipal de vote du budget annuel.

ASSOCIATIONS	POUR INFORMATION : NATURE DES ACTIONS ASSOCIATIVES LIÉES	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
Atelier et Compagnie	Ateliers Activités Jeunes	300 € <i>Trois cents euros</i>
Collectif Bouillabaisse	Loisirs Jeunesse	100 € <i>Cent euros</i>
APAOP	Ateliers Activités Jeunes	150 € <i>Cent cinquante euros</i>
	Total :	550 €

Je vous propose donc de vous prononcer pour autoriser Monsieur le Maire :

- A procéder à l'attribution de différentes subventions telles que présentées dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de **550 €**, (*Cinq cent cinquante euros*), en subventions de fonctionnement, les crédits étant prévus au budget,
- A prendre tous les actes subséquents nécessaires à cette mise en œuvre.

L'exposé mis aux voix est adopté à l'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS

